

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 058414

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4459 Société : 69300

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Lmimouni Fouad

Date de naissance : 07-06-1959

Adresse : Ben Slimane BP 150

Tél. : 06 61 43 00 65 Total des frais engagés : 277,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Abdellah MCHAMMADINE
MÉDECIN GÉNÉRAL
Expert Assermenté près les Tribunaux
Ben Slimane
Tél 0523 29 15 62 / 0661 13 63 65

Date de consultation : 16/09/2020

Nom et prénom du malade : Lmimouni Fouad Age : 61

Lien de parenté : Lui-même Conjoint 01 VIII. 2020 Enfant

Nature de la maladie : Gastro-entérite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ACCUEIL

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Ben Slimane Le : 16/09/2020

Signature de l'adhérent(e) : Noureddine

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/10/2012	69	1	150,00	Dr. Abdellah MOHAMMAD MEDECINE GENERALE Expert Assermenté près les Tribunaux Ben Slimane Tél: 05 23 29 75 32 / 0661 13 93 69

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Adil HAJBI Docteur en Pharmacie Raynalha Meriem 2 Bloc B Rue 4 Numéro 51 Benslimane Tél. 05 23 29 75 32	16.10.2012	127,15

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

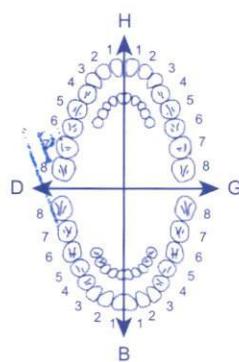
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



عيادة طبية جماعية



CABINET MEDICAL DE GROUPE

الدكتورة نجيبة بندورو

Dr. N. BENDOUROU MOHAMMADINE

~~PHARMACIE OUM KASSER~~
MEDECINE GENERALE

Dr. Adil HAJBI

Docteur en Pharmacie
Hay Lalla Meriem 2 Bloc B Rue 4
Numéro 51 Benslimane
Tél 05 23 29 75 32

الدكتور عبد الله محمددين

Dr. Abdellah MOHAMMADINE

الطب العام

MEDECINE GENERALE

الفحص بالأمواج ما فوق الصوتية

DIPLOME D'UNIVERSITE
D'ETUDES EN ECHOGRAPHIE
FACULTE DE MEDECINE DE PARIS

خبر محلف لدى المحاكم

Expert Assermenté près les Tribunaux

Ben Slimane, le : 16 SEPT 2020

ابن سليمان :

Dr. Lamine Ben Slimane

NO - SPA FORTE 80MG
CP B20

P.P.V : 45DH00

6 118000 061816

16 Septembre 2020

351

82,10

Reciper

12/1/19/ 8/14/jm

PPV: 82DH10

Dr. Abdellah MOHAMMADINE
Expert Assermenté près les Tribunaux
Faculté de Médecine de Paris
Benslimane 51
Tél 05 23 29 75 32
E-mail : abdel_1592@hotmail.fr

66, Bloc 2, Hay EL MOHAMMADI, Avenue Hassan II - BEN SLIMANE
Tél. Cabinet : 05.23.29.15.62 - Domicile : 05.23.29.15.92 - Urgence : 06.61.13.93.65
E-mail : abdel_1592@hotmail.fr